

Champagne sur Oise, le 27 juin 2022

AVIS RELATIF AU TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2023

En application des articles 254 et suivants du Code de Procédure Pénale, une liste de jurés appelés à siéger à la Cour d'assises du Val d'Oise doit être établie annuellement.

Pour 2023, conformément à l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2022, Monsieur le Maire informe les habitants que le tirage au sort des personnes susceptibles d'être désignées ensuite comme jurés, aura lieu en Mairie le :

VENDREDI 1^{er} JUILLET 2022

3

16 H 00

Ce tirage au sort est public.

Le Maire,

téphane CARTEADO